

SYNDICAT MIXTE DES MONTS D'OR
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Le 8 juillet 2014 à 19h00, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte des Monts d'Or se sont réunis, régulièrement convoqués par lettre du 1^{er} juillet 2014, dans la salle du conseil municipal de Limonest, sous la présidence de Monsieur Max VINCENT, Président.

Nbre de membres en exercice : 32

Nbre de membres présents : 24

Nbre de voix délibératives : 33

Etaient présents :

COM. URBAINE DE LYON : Pierre GOUVERNEYRE, Max VINCENT

ALBIGNY : Michel BALAIS, Claire BELLE

COLLONGES : Françoise MAUPAS, François FOULON

CURIS : Jean-Luc POIRIER, Stéphane FERRARELLI

LISSIEU : Jean Claude GRANGE

SAINT-CYR : Bernard BOURBONNAIS, Charles MONNERET, Sylvie MAURICE

SAINT-GERMAIN : Jean-Michel CARON

CONSEIL GENERAL DU RHONE :

CHASSELAY : Jean-Marc NOTTIN, Bénédicte KUNTZIGER

COUZON : Gérard DARDET, Christian COLOMBO

LIMONEST : Denis VERKIN, Eric MAZOYER

POLEYMIEUX : Anne-Laure MATHIAS, Vincent PEYTEL

SAINT-DIDIER : Bernard COQUET, Gérard KECK

SAINT-ROMAIN : Romuald DELABIE, Florence VIGIER

Ont donné pouvoir : Charles BRECHARD à Eric MAZOYER, Paul LAFFLY à Max VINCENT, Marc GRIVEL à Bernard BOURBONNAIS, Isabelle CELEYRON à Jean-Claude GRANGE

Les autres membres étant absents ou excusés.

Secrétaire de séance désignée : Eric MAZOYER

Fixation du montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de Vice-Président

En lien avec l'installation du nouveau conseil syndical, l'élection des Vices Présidents, il avait été décidé que le nouveau bureau constitué devait proposer au conseil syndical les modalités d'organisation et de fonctionnement qu'il souhaite mettre en œuvre :

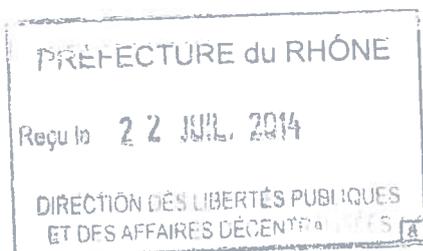
- + délégation confiée,
- + articulation avec l'organisation des services
- + commissions

Le Président a procédé aux délégations de fonctions suivantes sans délégation de signature : Le bureau est composé de 6 Vices présidents qui sont chargé des délégations de fonction suivantes :

- 1^{er} Vice Président chargé des finances: Marc GRIVEL
- 2^{eme} Vice Président chargé de l'administration générale et de la révision des statuts: Michel BALAIS
- 3^{eme} Vice Présidente chargée des relations avec les associations: Anne-Laure MATHIAS
- 4^{eme} Vice Président chargé de l'agriculture: Pierre GOUVERNEYRE
- 5^{eme} Vice Président chargé de la communication: Gérard DARDET
- 6^{eme} Vice Président chargé du foncier : Bernard BOURBONNAIS

Suite à la demande du conseil syndical du 18 juin 2014, au vu de la réglementation en vigueur, le bureau propose la mise en place d'une indemnité forfaitaire pour les Vice Présidents qui ont reçu délégation de fonction. Au regard des fonctions exercées et des taux maximum fixés par la réglementation, le taux proposé est de 2.33% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

Le conseil syndical approuve à l'unanimité la mise en place d'une indemnité pour les Vice Présidents chargés d'une délégation de fonction au taux de 2.33% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.



Certifié exécutoire après transmission en Préfecture le

Le conseil syndical élit à l'unanimité la commission
 Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits
 Pour extrait certifié conforme

Le Président
 Max VINCENT



21 JUL. 2014 et affichage le

21 JUL. 2014